



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PREFECTURE

Direction des Collectivités Locales,
de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Bureau des Installations et Travaux Réglementés

pour la Protection des Milieux

Dossier suivi par : M.ARGUIMBAU

☎ : 04.84.35.42.68

n°207-2013-PPRT/4

Marseille le, 29 septembre 2016

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) autour
des établissements PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE, INEOS
CHEMICALS LAVERA, INEOS DERIVATIVES LAVERA, NAPHTACHIMIE,
OXOCHIMIE, KEM ONE LAVERA, WILMAR France HOLDING SAS, TOTAL,
GEOGAZ, PRIMAGAZ, LBC ET GAZECHIM dénommé «PPRT LAVERA» sur les
communes de Martigues et de Port de Bouc**

Par arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 28 septembre 2016, il a été prescrit une modification de l'arrêté n° 207-2013 PPRT/1 du 01 août 2013 prescrivant sur les communes de Martigues et de Port de Bouc autour des établissements PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE, INEOS CHEMICALS LAVERA, INEOS DERIVATIVES LAVERA, NAPHTACHIMIE, OXOCHIMIE, KEM ONE LAVERA, WILMAR France HOLDING SAS, TOTAL, GEOGAZ, PRIMAGAZ, LBC ET GAZECHIM dénommé «PPRT LAVERA».

Cet arrêté peut être consulté à :

- la Mairie de Martigues, Hôtel de Ville avenue Louis Sammut 13692 Martigues
- la Mairie de Port de Bouc, Hôtel de Ville Cours Landrison 13110 Port de Bouc
- la Métropole Aix Marseille Provence Immeuble le Pharo 37 boulevard Charles Livon 13007 Marseille,
- la Préfecture des Bouches-du-Rhône Direction des Collectivités Locales de l'Utilité Publique et de l'Environnement des Installations et Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux Place Félix Baret CS 8001- 13006 Marseille

Marseille le 29 septembre 2016